

DEVENIR CHAUFFEUR DE TAXI DANS LE CANTAL

28 jours - 200 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Avoir les connaissances nécessaires pour se présenter à l'examen de taxi.

PROGRAMME

▪ Réglementation du transport public particulier de personnes

Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues

▪ Gestion

Connaître et savoir appliquer les principes de base de gestion et de comptabilité

▪ Sécurité routière

Savoir appliquer les règles du code de la route

▪ Français

Comprendre un texte simple ou des documents en lien notamment, avec l'activité des transports.

Comprendre et s'exprimer en français

▪ Anglais

Comprendre et s'exprimer en anglais, au niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence

▪ Conduite et sécurité

Conduite en sécurité et respect du code de la route

Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers

Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers

▪ Connaissance du territoire et de la réglementation locale

Connaître le territoire d'exercice de l'activité

Connaître la réglementation locale en vigueur.

▪ Facturation et paiement

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Vidéo projecteur
- Cas pratique, exercices, sujets d'anales des années précédentes

FORMATEUR

CER des Volontaires (organisme de formation spécialisé dans la formation Taxi)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Examen final écrit et conduite
- Examen blanc au cours de la formation par matière

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.
Le service formation vous orientera si nécessaire vers le référent handicap dédié afin d'envisager vos éventuels besoins spécifiques : Convention régionale avec Agefiph / pour plus d'informations voir le contact formation.

Mise à jour du 29/06/2022

LES +

- Exercices pratiques
- Préparation à l'épreuve d'examen
- Taux de satisfaction : : [détail sur le site internet](#)

PUBLIC

- Collaborateurs salariés
- Demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

Pour les prérequis et/ou passerelles et les débouchés et suites de parcours : consulter le catalogue en ligne ou contacter la CMA

LIEU

CMA du Cantal - Aurillac

DATES / HORAIRES

Dates et horaires : nous consulter

TARIF

2 700 € - Eligible au CPF

Prise en charge possible selon votre statut (salarié, demandeur d'emploi).

DÉLAI D'ACCÈS

Date limite d'inscription : 20 jours avant la date de démarrage de la formation

Maintenu si le seuil de 8 participants est atteint

CONTACT

Service formation
14 avenue du Garric
15005 AURILLAC
04 71 45 65 00
Serviceformation.cantal@cma-auvergnerrhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015
enregistré sous le numéro 84691788769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat